A l'occasion de la journée internationale des femmes rurales ce mercredi 15 octobre, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, et Pascale Boistard, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes,
saluent le lancement de la campagne « # EGAliTER » par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette campagne fait suite au rapport « *Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés* » remis le 19 juin 2014 par le Haut conseil à l'égalité femmes-hommes.

Elle vise à sensibiliser à la persistance d'inégalités entre les femmes et les hommes dans les zones rurales. Par exemple, les femmes actives en milieu rural subissent davantage le temps partiel (10 points de plus que sur l'ensemble du territoire).

Aussi la mise en œuvre de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes se fait-elle en tenant compte des spécificités de l'ensemble des territoires, notamment ruraux.

L'information des femmes sur leurs droits est un enjeu primordial. Dans le cadre des Assises des ruralités organisées en octobre et novembre par Sylvia Pinel, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes rendra public un guide réalisé en avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire

et de la Forêt, et la Mutualité sociale agricole (MSA) afin de mieux informer les agricultrices sur leurs droits.

Plus d'informations sur la campagne sur :

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/hcefh/actualites-128/article/campagne-egaliter-du-hcefh-rendre